

## RAVeL

### Inauguration du RAVeL de la ligne 98C au PASS à Frameries

24-07-2017

**Ce lundi 24 juillet, Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics en charge du RAVeL, a inauguré, en présence de son collègue Ministre wallon de la Mobilité Carlo DI ANTONIO, des autorités communales de Frameries, de la Direction du Parc d'Aventures scientifiques (PASS), et de représentants du Service public de Wallonie, le RAVeL de la ligne 98C qui traverse le PASS à Frameries.**

En cette année du patrimoine 2017 « Voies d'eau, de terre et de fer : Patrimoines et RAVeL », Maxime PREVOT se réjouit d'avoir permis la finalisation du RAVeL de la ligne 98C qui, d'une part, valorise un patrimoine souvent méconnu que sont les infrastructures liées aux anciennes voies de chemin de fer, et d'autre part, relie entre eux des monuments et sites, tel que l'ancien charbonnage du Crachet à Frameries reconverti en parc d'aventure scientifique.

Sur le nouveau tronçon d'une longueur de 400 m, les travaux ont consisté en :

- **la pose d'un revêtement ;**
- **la rénovation de deux ponts enjambant des voiries ;**
- **l'aménagement des espaces verts longeant la section du RAVeL ;**
- **l'enlèvement des clôtures existantes et la pose de nouvelles clôtures de façon à sécuriser le site du Pass, et l'installation d'un tourniquet mécanique assurant la sortie libre de ses visiteurs ;**
- **la création et l'aménagement d'une aire de stationnement pour vélos.**

Débutés au printemps dernier les travaux ont été réalisés pour un montant total de 365.000 € dont 328.000 € pris en charge par la Wallonie dans le cadre du Plan RAVeL du Ministre Maxime PREVOT et 37.000 € pris en charge par le PASS.

La mise en service de ce court tronçon de RAVeL résorbe un de ces petits chaînons manquants dont l'absence était très pénalisante pour les usagers. Cette situation fut d'ailleurs de nombreuses fois dénoncée par les associations œuvrant à la promotion du vélo. A présent, via les lignes 98 c et 98 qui parcourent tout le Borinage, le PASS est directement relié au Grand Hornu, autre site emblématique du passé minier du Borinage, classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour le Ministre Maxime PREVOT, **cette concrétisation illustre donc la mise en œuvre concrète de son Plan RAVeL, qui a pour ambition de doter la Wallonie d'un réseau continu et de qualité, en comblant les chaînons manquants et en améliorant le réseau existant pour le rendre accessible à tous les usagers.**

Au-delà de la mise en valeur du patrimoine ferroviaire et hydraulique, le RAVeL est avant tout un réseau de modes doux, créateur de liens, accessible à tous (familles, enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, cyclistes,...) et qui permet de (re)découvrir les bienfaits pour la santé de la marche et du vélo. Il favorise également les déplacements domicile-travail ou

domicile-école en toute sécurité et constitue un vecteur de développement économique local grâce au vélotourisme.

De plus, dans la continuité de l'année à thème « 2016 - La Wallonie à vélo », le Gouvernement wallon a souhaité renforcer la promotion du vélotourisme. En tant qu'infrastructure de déplacement doux, le RAVeL conduit les vélotouristes au cœur de nos attractions touristiques.

Maxime PREVOT se réjouit par conséquent que la Direction du PASS se soit saisie de l'opportunité nouvelle que lui offre l'arrivée du RAVeL pour s'engager dans une démarche volontaire d'accueil du vélotouriste. Depuis 2016 le PASS est d'ailleurs labélisé comme attraction « Bienvenue à vélo ». L'infrastructure et les services proposés dans le cadre de cette labélisation permettent aux cyclistes la garantie de bénéficier d'un accueil de qualité.

**Contact Presse :**

Audrey JACQUIEZ – Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861